

La Commune de Libramont-Chevigny

recrute :

Un(e) Directeur(trice) général(e)



CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
2. Jouir des droits civils et politiques ;
3. Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
4. Être porteur d'un diplôme donnant accès à un emploi de niveau A ;

MODALITÉS DE L'EXAMEN :

1° Épreuve écrite : elle portera sur les aptitudes professionnelles des candidats et comptera pour 150 points sur les matières suivantes :

- a) Droit constitutionnel ;
- b) Droit administratif ;
- c) Législation sur les marchés publics ;
- d) Droit civil ;
- e) Finances et fiscalités locales ;
- f) Droit communal et loi organique des CPAS.

2° Épreuve orale (100 points)

Elle consistera à apprécier l'aptitude à la fonction et la capacité de management permettant d'évaluer le candidat notamment sur sa vision de la fonction, de même que sur la maîtrise des compétences nécessaires à l'exercice de cette dernière en matière de gestion de ressources humaines, de management et d'organisation du contrôle interne.

3° Pour être lauréat de l'examen, le candidat devra obtenir au moins 50% des points pour chacune des deux épreuves et 60% des points au total.

4° L'emploi étant accessible exclusivement par recrutement, il n'y a aucune dispense d'examen pour tous les candidats.

RENTREES DES CANDIDATURES :

Les candidatures seront adressées au Collège communal, Place Communale, 9 à 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY pour le 26 avril à 14 heures. Elles seront transmises par lettre recommandée postale avec accusé de réception, la date de l'accusé de réception faisant foi ou déposées à l'Administration communale, même adresse que ci-dessus, contre récépissé.

Les candidatures seront accompagnées des documents suivants :

- D'un extrait d'acte de naissance ;
- D'un certificat de nationalité ;
- D'un extrait de casier judiciaire (mod1) ;
- D'une copie du diplôme donnant accès à un emploi de niveau A ;
- D'une lettre de candidature motivée, accompagnée d'un curriculum vitae ;

Tout acte de candidature incomplet ou reçu hors délai ne pourra être pris en considération. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Directeur général de la Commune de Libramont-Chevigny.

À Libramont-Chevigny, le 27 mars 2018.

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,
E. JACQUEMIN.

Le Bourgmestre,
P. JEROUVILLE.